

CONTRE VENTS ET MAREES
(Décembre 1835 – mars 1836)
pp. 357-365

Abréviations

AMJ, Corr : *Anne-Marie Javouhey – Correspondance*, 4 vol., Paris, Éditions du Cerf, 1994. Exemple d'abréviation pour un passage :

AMJ, Corr, t. 1, L. 1,1, p. 7. : tome 1, lettre 1, paragraphe 1, page 7.

Annales : *Annales historiques de la congrégation Saint-Joseph de Cluny par une Religieuse de la même Congrégation*, Solesmes, imprimerie Saint-Pierre, 1890. 796 pages.

ANOM : Archives nationales d'outre-mer.

ANOM, BOGF + année : Archives nationales d'outre-mer. Bulletin officiel de la Guyane française. BIB/AOM/50094 + année.

SHD, Marine : Service historique de la Défense, Marine, château de Vincennes.

SJDC : Archives des sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

SJDC, MJJ : SJDC. 3A.M.m.Jo. Lettres de sr Marie-Joseph Javouhey. Les indications de pages sont celles d'un ouvrage où elles sont toutes tapées à la machine. Il est consultable sur place.

SPI : Archives de la congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie.

Page	Note
Numéro de la séquence	
<hr/> 357, 1	Intérêt de la reine et de la sœur du roi. Annales. p. 562. Appelée « la Reine Amélie », l'épouse de Louis-Philippe était née Marie-Amélie de Bourbon-Siciles.
<hr/> 357, 1	Intérêt de la duchesse de Broglie. La connaissance de la duchesse de Broglie est attestée par un courrier plus tardif de Saint-Hilaire. SJDC. Livre de correspondance officielle, lettre du directeur des Colonies à Anne-Marie Javouhey, 20 juillet 1836.
	<hr/>

Albertine de Broglie, protestante du Réveil.

Sur la duchesse, voir l'article d'Othenin D'HAUSSONVILLE « Albertine vue par Louise », dans : *Cahiers staëliens*, n°40, 1989, pp. 1-20.

357, 1

On ne sait rien de ce que se dirent Anne-Marie Javouhey et Albertine de Broglie quand elles se rencontrèrent mais l'intérêt de la duchesse se lit indirectement dans ces lignes de janvier 1832 adressées aux « Dames de Paris » qui soutenaient la Société des Missions évangéliques de Paris : « Il ne faut pas perdre de vue que l'œuvre du Seigneur est une, elle ne s'accomplit pas sur un point de ce monde plutôt que sur l'autre, elle s'accomplit en même temps sur toute la terre et il ne se convertit pas une seule âme au fond de l'Afrique qui ne prie pour la France d'où le salut lui a été apporté, sans qu'il n'en redescende une bénédiction du ciel sur notre patrie. » Cité par Daniel ROBERT, « Les femmes et la Mission dans les débuts de la Société des Missions évangéliques "de Paris" » dans : Guy DUBOSCQ et André LATREILLE (dir.), *Les réveils missionnaires*, pp. 273-296, citation p. 285.

Le pasteur Oberlin et le Ban de la Roche.

Dans les papiers personnels de Roger, on trouve une liste des « Établissements agricoles à visiter ». Il y figure la « ferme expérimentale de M. Oberlin, au banc [sic : Ban] de la Roche, en Alsace » Cette œuvre qui dépassait largement le cadre d'une « ferme expérimentale » était très célèbre en son temps et s'accordait pleinement avec les vues régénératrices qui prévalaient alors. Henri Lutteroth qui fréquentait la chapelle Taitbout comme Albertine de Broglie, écrit dans son adresse aux « chers habitans du Ban-de-la-Roche » à l'occasion du décès d'Oberlin : « Vous n'êtes pas les seuls qui pleurez. La perte que vous avez faite a été sentie par tous ceux qui savent apprécier un noble et généreux dévouement, le sacrifice d'une vie entière au bien de ses semblables, et les efforts presque surnaturels de la charité la plus active ; elle l'a été plus encore par les chrétiens qui ne se bornent pas à considérer les résultats, mais qui sont surtout attentifs à la cause qui les a produits et qui sont dans la joie quand c'est vraiment d'une foi vive qu'ils découvrent. Une telle foi remplissait l'âme de votre pasteur ; sans elle, il n'aurait pas transporté sa demeure au milieu de vous ; sans elle, il n'aurait pas osé projeter ni pu exécuter de si grands et de si utiles changemens ; sans elle surtout, il n'aurait pu vous offrir cette Parole sainte, qui est devenue pour quelques-uns une parole de vie et de salut. » (*Notice sur Jean Frédéric Oberlin, pasteur à Ban-de-la-Roche ; mort le 1^{er} juin 1826*, Paris librairie Servier, Strasbourg librairie Heitz, 1826, 78 pages, p. V). De tels propos font singulièrement écho aux intentions d'Anne-Marie Javouhey à Mana. Ma certitude intérieure qu'Albertine de Broglie connaissait l'œuvre du pasteur Oberlin me paraît expliquer son intérêt pour Mana, outre le fait que cette entreprise s'inscrivait aussi dans une dynamique abolitionniste. Sur Oberlin, voir les travaux de Loïc Chalmel, et particulièrement *Oberlin. Le pasteur des Lumières*, Strasbourg, éd. La Nuée bleue, 2006, 237 pages.

357, 1

358, 1	<p>L'arrêté du 18 septembre 1835. ANOM. FM/SG/GUY61/F5(20) L'intégralité de cet arrêté est disponible sur le site. Sources/Documents. Arrêté ministériel du 18 septembre 1835</p>
359, 1	<p>Les critiques de Roger. SJDC. Correspondance du baron Roger à Anne-Marie Javouhey. Ses lettres des 4, 11 et 14 septembre 1835. La citation ainsi que l'avertissement de Roger se référant au premier séjour sont extraits de la lettre du 14 septembre.</p>
359, 1	<p>Le testament d'Anne-Marie Javouhey. SJDC. 2A.b.2, 17 décembre 1835.</p>
359, 2	<p>Opposition de l'évêque d'Autun au départ d'Anne-Marie Javouhey. SJDC. Sœur Yves LE GOFF, <i>L'affaire d'Autun, 1835-1851</i>. Tapuscrit, 66 pages, pp. 23-24.</p>
359-360, 2	<p>Lettre d'Anne-Marie Javouhey au ministre des Cultes. AMJ, Corr, t. 2, 357, p. 186-187, entre le 9 et le 11 décembre 1835. SJDC. Cahier III, p. 886.</p>
360, 2	<p>Lettre du ministre de la Marine et des Colonies à son collègue des Cultes. Cette lettre ne nous est pas parvenue. Elle est attestée par la réponse du ministre des Cultes à l'évêque d'Autun. Archives de l'évêché d'Autun (AEA). Série VIII, 114, 4a. Le ministre de la Justice et des Cultes à l'évêque d'Autun, 12 décembre 1835. « Tout en regrettant l'erreur qui a empêché madame Javouhey de se mettre en règle auprès de sa congrégation, et de vous-même, Monseigneur, l'urgence ne m'a pas permis d'attendre l'arrivée des pièces qui vous ont été demandées et dont la nature d'ailleurs ne pouvait être douteuse, dès qu'il s'agit d'un service de l'Etat et d'une œuvre de la nature de celle pour laquelle cette religieuse est appelée à la Guyane. J'ai donc dû accorder sans autre délai, ainsi que m'y invitait M. le ministre de la marine qui m'écrit d'ailleurs que la mission confiée à Mme Javouhey, ne doit exiger qu'une absence de peu de durée. »</p>

360, 2	<p>Messe aux Tuileries. Annales p. 562.</p>
360, 2	<p>Le départ le 18 décembre 1835. Annales p. 565. La date livrée par les Annales et donc dans la biographie des PP. DELAPLACE et KIEFFER, <i>La vénérable Mère Anne-Marie Javouhey</i> (t. 2, p. 90) est le 16 décembre. Mais dans la lettre 360 (AMJ, Corr, t. 2, 360,1, p. 192, aux sœurs de Cluny, 18 décembre 1835. Original, SJDC), elle écrit : « paris le 18 Decembre 1835, Mes bien cheres et bien aimées fille, Cest encore moi qui veut vous dire adieu au moment de monter en voiture ». Cette date est aussi attestée par Marie-Joseph, ce qui exclut le risque d'une erreur de son aînée (SJDC, MJJ, lettre 153, p. 122, de Marie-Joseph à Clotilde, 29 janvier 1836).</p>
360, 3	<p>Pas de visite à Lamennais comme envisagé. Louis SPACH (<i>Biographies alsaciennes – Archéologie, histoire et littérature alsatiques</i>. Strasbourg, Berger-Levrault, 1871, 307 pages) prend pour acquis qu'Anne-Marie Javouhey rencontra Lamennais. C'était bien son intention mais elle dût y renoncer. Elle était trop en retard. Une telle rencontre au demeurant aurait laissé des traces dans les sources.</p>
360, 3	<p>Chute à Morlaix. Annales p. 566. SJDC, MJJ, lettre 153, p. 122, de Marie-Joseph à Clotilde, 29 janvier 1836.</p>
361, 3	<p>Arrivée <i>in extremis</i> à Brest et embarquement. SJDC. MJJ. Lettre 153, p. 122, de Marie-Joseph à Clotilde, 29 janvier 1836.</p>
361, 4	<p>Retrouvailles à Saint-Louis avec sr Madeleine Collonge. SJDC. Grand registre des sœurs, notice de sr Madeleine Collonge.</p>
361, 4	<p>Achat par Madame Adélaïde de captifs pour Mana, leur affranchissement. SJDC. Actes d'affranchissement, 2A.e.5 Annales p. 566.</p>
362, 4	<p>Retour périlleux à bord. Annales p. 567.</p>

362, 4	<p>Des affranchis bien traités à bord. ANOM. FM/SG/GUY61/5(20). Instruction du directeur des Colonies au préfet maritime de Brest concernant les Sénégalais à bord, 23 octobre 1835. « vous aurez à faire faire pour leur logement à bord les dispositions convenables sauf à réduire selon qu'il y aura lieu la force du détachement que ce bâtiment est également destiné à transporter à Cayenne. »</p>
362, 4	<p>Malaise durant la traversée. SPI, 3Q 1.3a2. Lettre 70 de l'abbé Carnet au supérieur général, 5 mars 1836.</p>
362, 4	<p>Arrivée à Cayenne. AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, 363,1, p. 197, à Marie-Thérèse, 18 février 1836. Original, SJDC.</p>
362, 4	<p>Départ à Mana de sr Théodosie, Louis Javouhey, l'abbé Lagrange et du mécanicien Massé. SJDC. 2A.i.1.6. Arrêté local du 19 février 1836. « Article 1^{er} Les effets, les approvisionnements et les passagers, sans exception aucune, arrivés hier sur la Gabarre <i>la Recherche</i>, avec destination spéciale pour la Mana, seront reçus demain 20 février, du bord de <i>la Recherche</i> par la goélette de l'Etat <i>la Toulonnaise</i> et le bateau pilote <i>la Colombe</i> et transportés directement à Mana par ces deux derniers bâtiments. A cet effet, <i>la Colombe</i> sera mise à la disposition de M. le Lieutenant de Vaisseau Gatier, Commandant de <i>la Toulonnaise</i>. »</p>
363, 5	<p>Sr Isabelle Marion, supérieure à Cayenne. AMJ, <i>Corr</i>, t. 2, 392,1, p. 55, à Marie-Thérèse, 25 juillet 1834. Original, SJDC.</p>
363, 5	<p>Récapitulatif des clauses de l'arrêté avec le gouverneur Jubelin. Annales p. 567. ANOM, BOGF 1836. Acte 39 - Dépêche ministérielle du 24 novembre 1835 relative au personnel de Mana.</p>

363, 5	<p>L'ordonnateur Pariset. SHD, Marine, CC7 alpha 910, dossier personnel d'Aimé, André Pariset. Il n'existe aucune source attestant que l'ordonnateur Pariset ait revu brièvement Anne-Marie Javouhey avant sa prise de fonction en Guadeloupe en tant qu'inspecteur colonial. Une chose est sûre, s'il n'était pas parti le 20 février, cela ne tarderait pas. J'ai exploité cette petite incertitude pour que l'on se souvienne de cet administrateur, gouverneur intérimaire en l'absence du gouverneur Jubelin et de retour en tant que gouverneur titulaire en 1846, une fonction qu'il exercerait jusqu'à mai 1850, ce qui le mettrait en situation de grande responsabilité non seulement en raison de l'abolition de l'esclavage mais aussi à l'égard de Mana à cette époque.</p>
363, 5	<p>L'église Saint-Sauveur. Reconstruite à partir de 1823, elle fut terminée en 1833. Sa fiche est consultable sur la base de la Plateforme ouverte du patrimoine (POP), https://www.pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00105932</p>
364, 5	<p>Entretien avec le préfet apostolique Guillier. Anne-Marie Javouhey s'est sûrement entretenue avec le responsable du clergé de la Guyane à son arrivée. Le contenu de cet entretien ne nous est pas parvenu. Ses critiques sont extraits de ses lettres : SJDC. 2Ai.3.7.1. Lettre de l'abbé Guillier à Anne-Marie Javouhey, 5 septembre 1834. SJDC. 2Ai.3.7.2. <i>Ibid</i>, 28 septembre 1834.</p>
365, 5	<p>Les emplettes d'Anne-Marie Javouhey. SPI. 3Q1.3a2. Lettre 72 de l'abbé Nicole au supérieur général du Saint-Esprit, l'abbé Fourdinier, 14 mars 1836.</p>